

CAHIER DE TERRITOIRE

COMPTE-RENDU DES EXPRESSIONS ET PROPOSITIONS RECUEILLIES

Réunion 1 : mardi 23 septembre, de 14h à 17h30, à St Etienne de Baïgorry

Animation :

- Animateur 1 : Stéphanie Guiné
- Animateur 2 : Marion Thenet
- Animateur 3 : Catherine Deret

Intervenant.e.s :

Sophie KERLOC'H, cheffe de projet Biodiversité Espaces Naturels - Région Nouvelle-Aquitaine

Mylène LAVERGNE, Agence Régionale de la Biodiversité - Nouvelle-Aquitaine

Nombre de participant.e.s présent.e.s : 26 participant.e.s

Réunion 2 : jeudi 14 octobre, de 9h30 à 17h, à St Etienne de Baïgorry

Animation :

- Animateur 1 : Stéphanie Guiné
- Animateur 2 : Marion Thenet
- Animateur 3 : Catherine Deret

Intervenant.e.s :

Sophie KERLOC'H, cheffe de projet Biodiversité Espaces Naturels - Région Nouvelle-Aquitaine

Mylène LAVERGNE, Agence Régionale de la Biodiversité - Nouvelle-Aquitaine

Nombre de participant.e.s présent.e.s : 20 participant.e.s

Les rencontres se sont déroulées dans le respect des consignes sanitaires.

SOMMAIRE

1. MISE EN CONTEXTE

- La démarche
- Les acteurs
- Les réunions territoriales
- Les objectifs

2. QUI SONT LES PARTICIPANT.E.S ?

3. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES 7 ENJEUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

4. DES ENJEUX QUI S'ILLUSTRENT DE FAÇON SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

1. DES DÉMARCHES À MAINTENIR, À RENFORCER ET À METTRE EN PLACE SUR LE TERRITOIRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

5. IDENTIFICATION ET RÉDACTION DE PISTES D' ACTIONS NÉCESSAIRES POUR CONTRIBUER AU TRAITEMENT DES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE

- Les actions retenues
- Les fiches actions

1. MISE EN CONTEXTE

La démarche

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat souhaitent engager une démarche ambitieuse de consultation et de concertation pour l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (SRB). Les principaux résultats attendus de cette démarche sont :

- **Un diagnostic de la biodiversité** régionale et des enjeux partagés par les différents acteurs du territoire
- Une stratégie biodiversité co-construite par **l'expérience et les contributions des différents acteurs et publics concernés** et en lien avec les contextes régionaux spécifiques
- **Une action publique efficace et coordonnée, des projets d'actions** dans lesquels les opérateurs régionaux vont se reconnaître et s'investir

Les acteurs

Les copilotes :

- La Région Nouvelle-Aquitaine
- La DREAL Nouvelle-Aquitaine
- L'Office Français de la Biodiversité

Les acteurs ressources :

- Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) : référent technique diagnostic biodiversité.
- Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) : référent coordination et animation de la concertation territoriale et des démarches participatives.
- Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (CF UICN) : appui méthodologique.

Les réunions territoriales

Les réunions territoriales sont des ateliers participatifs qui se déroulent sur une journée et demie. Des acteurs territoriaux travaillent de manière collective sur des propositions d'actions dans le cadre de la SRB. 8 réunions territoriales sont organisées dans les sous-ensembles géographiques de la Nouvelle-Aquitaine. Cibler ces 8 territoires permet de travailler sur un panel représentatif (mais non exhaustif) des principales situations, questions et enjeux relatifs à la biodiversité en Nouvelle Aquitaine. Toutes les réunions territoriales suivent un protocole d'animation identique. Les participant.e.s échangent par petits groupes avec l'aide des animateurs sur les enjeux de la SRB.

Les objectifs

L'objectif final des réunions territoriales est le suivant : **à l'issue des deux réunions les acteurs auront identifié des pistes d'actions détaillées qui pourraient contribuer à l'atteinte des enjeux issus du diagnostic.**

Pour se faire, l'objectif de la première réunion se traduit ainsi : les acteurs auront identifié en lien avec les enjeux et leur traduction locale, ce qu'il faudrait maintenir, renforcer et ce qu'il faudrait mettre en place.

L'objectif de la seconde réunion se traduit ainsi : les acteurs auront identifié des actions qu'il serait nécessaire de faire pour contribuer au traitement des enjeux du territoire.

2. QUI SONT LES PARTICIPANT.E.S ?

Réunion 1 :

Nombre de participant.e.s à la réunion : 26 participant.e.s

Répartition des participants par catégories d'acteurs :

- 5% Etat (DREAL, DDTM, ONF, Parcs nationaux...)
- 35% Collectivités territoriales (Région, Département, Interco, Communes)
- 35% Acteurs de l'environnement (protection, gestion, éducation)
- 25% Acteurs socio-économiques (Chambres consulaires, OPA)
- 0% Scientifiques

Réunion 2 :

Nombre de participants à la réunion : 20 participant.e.s

Répartition des participants par catégories d'acteurs :

- 30 % Collectivités territoriales (Région, Département, Interco, Communes)
- 10 % Etat (DREAL, DDTM, ONF, Parcs nationaux ...)
- 40 % Acteurs de l'environnement (protection, gestion, éducation)
- 20 % Acteurs socio-économiques (Chambres consulaires, OPA)
- 0 % Scientifiques

3. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES 7 ENJEUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif de la SRB est d'aboutir à un cadre d'action partagé pour préserver et reconquérir la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine dans le contexte du changement climatique.

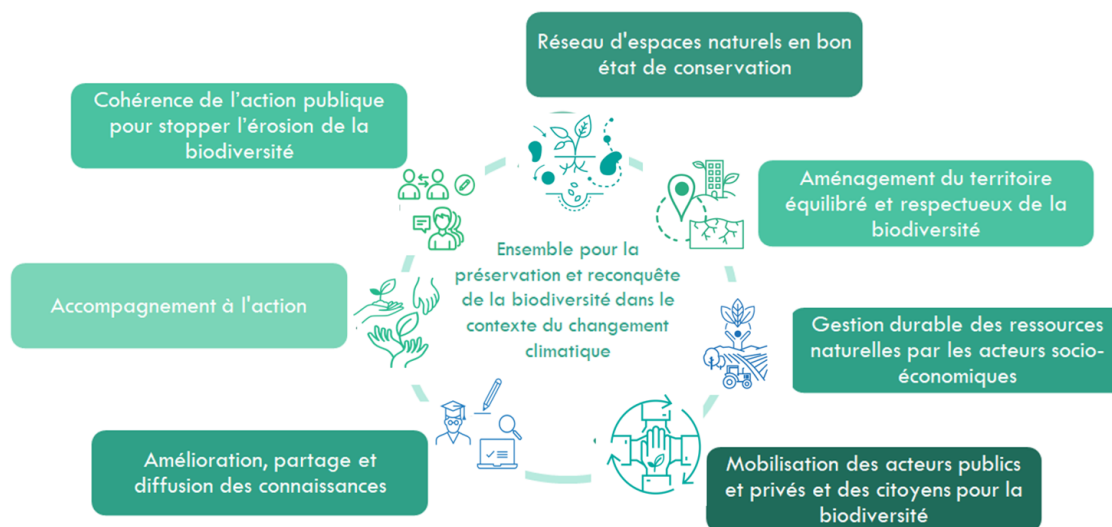
L'élaboration du diagnostic

La phase 1 d'écriture collaborative du diagnostic a eu lieu entre mars 2019 et mai 2021. Elle a eu pour objectif l'identification des richesses, forces et faiblesses du territoire. La méthode appliquée a été la suivante :

- Lancement des travaux d'élaboration de la SRB lors du Comité Régional de la Biodiversité : **mars 2019**
- Contributions des acteurs sur le diagnostic en comité technique et scientifique, groupes de travail thématiques et collectivités territoriales, commission « stratégies » du CRB : **juin 2019 à janvier 2021**
- Travail participatif sur les enjeux : **mars – avril 2021**
- Avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel sur le diagnostic (avec recommandations) : **avril 2021**
- Séminaire régional de partage des enjeux de la SRB : **mai 2021**

Le plan d'actions

Le diagnostic révèle 25 problématiques réparties en 7 enjeux. La phase 2 qui a lieu entre juin 2021 et l'été 2022 permet de décliner ces enjeux en actions de terrain. Des réunions territoriales et régionales, ainsi qu'une consultation ciblée sur la jeunesse, sont mises en place pour élaborer ce plan d'actions.



4. DES ENJEUX QUI S'ILLUSTRENT DE FAÇON SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

Au cours de la présentation du diagnostic et des 7 enjeux, les participant.e.s ont été invité.e.s à prendre des notes individuellement sur comment, selon eux.elles, ces enjeux s'illustrent sur le territoire. Chaque participant.e a choisi un enjeu à traiter parmi les 3 ci-dessous. Puis les participant.e.s ont mis en commun leurs productions avec les autres membres de leur table.

Expressions individuelles

Les supports individuels n'ont pas été utilisés par les participant.e.s.

Expressions collectives

- Un réseau d'espaces naturels en bon état de conservation

Table 1

Participant.e.s : Julia Rambaud (DREAL NA) ; Rémi Guisier (CBNSA) ; Thierry Laporte (CEN NA) ; Mikel Cherbero (Communauté d'agglomération Pays Basque) ;

- 1- Des pressions agro-pastorales extrêmement fortes (fort taux de prairies permanentes mais en surpâturage)
- 2- secteurs en déprise

→ 1 et 2 : forte exposition au changement climatique

- Problématique de surfréquentation
- Urbanisation / infrastructures de transports
- Porte d'entrée aux espèces exotiques, espèces en progression vers le nord
- 3- peu de territoires sous protection forte (et généralement situés sur secteurs peu vulnérables)
- 4- acquisition foncière difficile sur Pays Basque (CEN)

→ 3 et 4 - ENS développés

- Piste : Obligation Réelle Environnementales, plus rapide/souple que l'arrêté de protection de biotope
- Natura 2000 : réseau très dense mais peu sont animés et la protection est faible
- Schémas d'Aménagement et Gestion des Eaux

→ outils intéressant : protection zones humides

→ à développer sur nouveau SDAGE (c'est l'un de objectifs)

- Amélioration des connaissances très avancée (besoin de prise en compte)
- Lit majeur des cours d'eau très aménagé dans le département → enjeu reconquête

espaces de mobilité

- Enjeu : prise en compte du changement climatique (évolution des aires de répartition...)
- besoins du maintien existant + reconquête
- développer la coopération transfrontalière et les réseaux d'acteurs

Table 2 :

Participant.e.s : Marine Piana (Commission syndicale du Pays de Cize) ; Christian Peboscq (Fédération de chasseurs des Pyrénées atlantiques) ; François Esnault (CD Pyrénées atlantiques) ; Le Moigno (Communauté d'agglomération du pays basque)

Que risque-t-on de perdre :	Que peut-on gagner :
<ul style="list-style-type: none"> ● Disparition élevage au profit de la culture, + problématique de la méthanisation ● Une biodiversité remarquable liée au réseau hydrographique (poissons-migrateurs , Zones Humides, tête de bassin versant, qualité) ● Un passage pour la migration d'importance européenne (avifaune, papillons) ● Un taux d'endémisme, notamment végétal, élevé (particulièrement sur le littoral, montagne) ● Des massifs forestiers remarquables par leur richesse en terme de biodiversité (les vieilles forêts)(lié à l'exploitation économique) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une Trame Noire à améliorer ● Une prise de conscience collective de la problématique des espèces exotiques envahissantes et une vigilance accrue ● Prise de conscience de l'opportunité d'avoir un réseau d'espaces protégés constitué, et travailler à son optimisation ● Gestion optimisée des espaces non productifs (agricole, bords de route)

- Un aménagement du territoire équilibré et respectueux de l'environnement

Table 1

Participant.e.s : François Douchet (UNAP 40/64) ; Guillaume Hénaut (AUDAP) Pierre-Emmanuel Jasnot (SCoT Pays Basque et Seignanx) ; Xabina Iturburu (Communauté d'agglomération Pays Basque) ; Noëlie Boutrois (Béarn Initiative Environnement

- Identification des enjeux et objectifs à mailles plus fines pour un aménagement différencié (urbain=toiture végétalisée/rural= autorisation d'aménagement en montagne pour la vocation pastorale).
- Des dispositifs existent (TVB, Natura 2000, zones de protection forte) mais pas spécifiques au territoire.
- Pas de coordination transfrontalière (impacts écologiques d'un projet)
- Pour le sous -enjeux transition énergétique compatible avec la préservation de la biodiversité :
 - Fort lien entre la biodiversité et les pratiques agricoles (élevage)
 - Pour répondre à un enjeu climatique national, l'évaluation des impacts locaux peut entraîner le retard voir l'annulation d'un projet (travaux ferroviaires).

Table 2

Participant.e.s : Myriam Bagur (Les Petits Débrouillards NA) ; François-Xavier Cuende (EPTB Adour) ; Laure Guilhem (Conservatoire du littoral) ; Joëlle Tislé (DDTM 64)

- Territoire bien pourvu en documents de planification à l'exception des zones de montagne mais ces documents sont peu ou mal utilisés sur les questions de Biodiversité.
- Territoire attractif avec pression foncière généralisée:
 - Consommation d'espaces agricoles, d'espaces naturels en périurbain
 - En zone urbaine, consommation derniers espaces verts, espaces de respiration de biodiversité, pas assez d'opérations de renouvellement urbain
 - Trop de mise en concurrence entre intercommunalités pour les aménagements et équipements
 - Biodiversité en zones urbaines et périurbaines jugée peu importante compte tenu de la qualité de nos grands espaces
 - Naturels=Biodiversité "ordinaires" versus biodiversité "extraordinaire".
 - Un "désamour" sur les questions de biodiversité de la part des élus locaux : si elle n'est pas patrimoniale, elle apparaît comme un frein
 - La biodiversité peut être un prétexte pour freiner les opérations de transition énergétique, la question de la sobriété énergétique est peu abordée

- Une gestion durable des ressources naturelles par les acteurs socio-économiques

Table 1

Participant.e.s : Thomas Erguy (CIVAM) ; Marine Vilarelle (Commission syndicale de la Vallée de Baigorri) ; Elodie Desperben (FDSEA 64) ; Léa Clédon (CCI Bayonne Pays Basque)

- Importance des prairies permanentes (50% de la SAU) entretenues grâce à la pâture, à l'élevage, à l'entretien des espaces ouverts
- fort lien entre les pratiques agricoles et le type de milieu et sa biodiversité (faune, flore, habitat > milieu agropastoral), dynamique des usages, des milieux, des espèces
- Biodiversité cultivée et élevée adaptée au territoire, évolutive
- Artificialisation des sols entraîne:
 - une imperméabilisation qui crée des problèmes de gestion de l'eau, une mauvaise répartition de la ressource en eau, une "fuite" de l'eau
 - une perte des surfaces agricoles et naturelles
 - une nécessaire régularisation urbanisme/agriculture
- Équilibre à trouver entre ré-enrichissement et usages économiques (agriculture, tourisme, ...)
- Peu ou pas de débouchés pour les "sous-produits" agricoles (laine, ...)
- Sous exploitation des ressources sauvages (plantes médicinales, bois, arbres fruitiers, ...)
- Tourisme raisonné qui dérive vers une surfréquentation - question du multi-usage

Table 2

Participant.e.s : Xavier Harispe (GDS Nive-Nivelle) ; Claire Broqué (CRPF) ; Anaïs Canerot (Jeunes agriculteurs des Pyrénées atlantiques) ; Dominique Bergeal (FDAAPPMA 64) ; Elisabeth Joantauzy (IPHB)

- Approche collective et concertée /associer systématiquement le sanitaire et l'environnement
 - mise en oeuvre d'outils opérationnels: carte d'identité sanitaire, carte d'identité environnement, charte AQUAREA 'aquaculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine)
 - programme d'amélioration continue des pratiques
- Restauration de la continuité écologique aquatique avec de politiques mises en place (appels à projets de l'Agence de l'eau et de la Région Nouvelle-Aquitaine, arasements et passes à poissons) favorables aux espèces migratrices amphihalines
- Code forestier qui encadre la gestion des forêts / gestion durable des forêts / plans de gestion et d'aménagement forestier. Prise en compte de la biodiversité dans les actes de gestion courante (arbres creux, cavités, bois morts), sylviculture, charte de bonnes récoltes forestières, PEFC. Mélanges d'essences, stations forestières.
- Gestion du territoire en concertation avec un objectif de développement durable avec 3 volets: économique, écologique et social. Zone de montagne riche en biodiversité, l'IPHB œuvre au maintien du pastoralisme, accompagnement de l'activité des bergers. La concertation permet une gestion respectueuse de l'environnement pour la forêt, le jardinage, la régénération naturelle, la faune remarquable, nidification, zones à ours, à tétras. Fermeture des pistes après exploitation.
- Importance de l'élevage dans les Pyrénées-Atlantiques. Maintien des milieux ouverts, beaucoup d'installations agricoles de jeunes

- Evolution des pratiques agricoles avec mise en place de conseils et d'outils pour la biodiversité
- Règles en faveur de la biodiversité

5. DES DÉMARCHES À MAINTENIR, À RENFORCER ET À METTRE EN PLACE SUR LE TERRITOIRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Par binôme, les participant.e.s ont identifié, au regard du travail précédent, ce qu'il faudrait maintenir, renforcer et mettre en place sur le territoire pour répondre aux enjeux.

- Un réseau d'espaces naturels en bon état de conservation

A MAINTENIR

- Faire en sorte de garantir une agriculture traditionnelle respectueuse de l'environnement
- Maintien du suivi de la qualité des cours d'eau
- Les coeurs de biodiversité et l'endémisme du pays basque
- Le réseau d'acteurs
- les efforts d'acquisitions foncières
- Les moyens alloués au suivi et à la gestion des espaces naturels

A RENFORCER

- L'incitation à des pratiques agricoles vertueuses
- La coopération et la mutualisation des moyens et des compétences
- Les statuts de protection des milieux des aires protégées (espaces naturels sensibles, obligations réelles environnementales, acquisitions foncières, SAGE, ...)
- Prise en compte des cycles biologiques des milieux non productifs : gestion différenciée
- Amélioration des connaissances
- Les moyens alloués à la protection de la biodiversité
- L'acquisition foncière
- La coopération transfrontalière
- La cohérence entre les politiques publiques
- Les connaissances sur les interactions entre le changement climatique et la biodiversité
- Estimer plus finement les services écosystémiques et les externalités environnementales

A METTRE EN PLACE

- Outils d'évaluation et de suivi du changement climatique sur la biodiversité sur le territoire
- Outils d'observation et de régulation de la fréquentation des espaces naturels
- Engager des actions autour de la Trame Noire
- Prise de conscience collective de la problématique des espèces exotiques envahissantes
- Meilleure intégration des connaissances de la biodiversité, des enjeux dans la mise en oeuvre des politiques publiques et les activités socioéconomiques
- Conditionnalités plus fortes des financements publics sur tous les projets
- Développer dans la séquence Eviter-Réduire-Compenser, la partie ER pour les projets portés et financés par la Région NA
- Améliorer les connaissances sur les fonctions des écosystèmes pour essayer d'anticiper les changements

- Un aménagement du territoire équilibré et respectueux de l'environnement

A MAINTENIR

- L'existant dans une idée de constante amélioration
- Utilisation de toutes les opportunités pour valoriser, protéger la biodiversité
- Les exemples de bonnes pratiques
- Les TVB
- Le tissu associatif
- Vulgarisation de la connaissance locale pour Tous
- Les documents de planification avec leurs outils de déclinaison, en cohérence avec l'échelle d'un territoire
- La variété des dispositifs existants, réglementaires et contractuels
- Les moyens humains dans les services publics et parapublics

A RENFORCER

- L'articulation entre les documents de planification, notamment ceux en cours d'élaboration
- L'appropriation de la biodiversité en tant que patrimoine
- Coordination des actions au niveau régional
- Equilibrer la prise en compte des politiques nationales (énergétiques et climatique) dans les actions locales
- La biodiversité en zone urbaine
- Redonner une juste valeur à chaque espace dont les espaces naturels
- Les outils de communication
- Application et contrôle des mesures et règles en vigueur, les rendre plus claires
- L'approche sensible et "affective" de la biodiversité auprès des décideurs pour une meilleure prise en compte dans la mise en valeur des projets

A METTRE EN PLACE

- Coordination transfrontalière entre pays ET régions (++)
- Créer des initiatives locales en faveur de la biodiversité via une structure dédiée
- Des “Centres sociaux” pour faciliter la compréhension des enjeux de biodiversité. Approcher la biodiversité autrement que par la “biologie” (++)
- Des outils financiers qui rendent avantageux le renouvellement urbain
- “ Des Zones de protection forte” pour les espaces sous pression, en garantissant les usages collectifs
- Renforcer et mettre en place des principes de “sobriété” de manière opérationnelle
- Instance intermédiaire reconnue par tous, en charge de trancher les conflits d’usage
- Sensibiliser, informer, former tous les citoyens à la déclinaison pratique des enjeux de la biodiversité
- Prendre le temps et se donner les moyens financiers et humains de communiquer sur les dispositifs existants pour qu’ils soient adaptés et acceptés localement avec une véritable concertation.
- Des solutions adaptées à l’échelle locale pour une meilleure acceptation/appropriation
- La promotion de l’inclusion de la biodiversité dans des démarches plus larges, au-delà des documents d’urbanisme. Raisonner ensemble, plutôt que de juxtaposer. Exemple plan climat/plan biodiversité

Conclusion :

- . Cela doit être opérationnel, mesurable
- . Renforcer l’évaluation des politiques publiques

- Une gestion durable des ressources naturelles par les acteurs socio-économiques

A MAINTENIR

- L’accompagnement financier des politiques régionales en faveur de la Biodiversité (dispositifs Appels à projets, AMI, ...) pour venir soutenir des actions concrètes
- des approches collectives et concertées
- L’activité pastorale qui permet d’avoir des milieux ouverts et favorables à la biodiversité
- L’installation de jeunes agriculteurs dans des milieux difficiles (montagnes et coteaux) pour maintenir des milieux ouverts et de l’attractivité
- L’élevage pour l’entretien des paysages et la création de valeurs ajoutées
- L’équilibre entre les acteurs économiques du département
- Le système transhumant et les actions agropastorales (accompagnement technique et financier)

A RENFORCER

- Simplifier les procédures réglementaires (dossiers d’autorisation, procédures administratives, ...)
- Développer l’embauche de salariés agricoles, l’installation, la transmission

(exemple: le gardiennage pour les systèmes transhumants)

- L'accompagnement de nouvelles activités individuelles et collectives pour valoriser les sous-produits et les ressources naturelles (laine, bois, petit-lait, agneau, plantes aromatiques, ...) , ceci contribuant à améliorer la gestion des ressources naturelles
- Sensibiliser les acteurs locaux pour développer les semences paysannes (valoriser et avoir une réglementation favorable)
- La sensibilisation aux économies d'eau
- Le stockage et le captage de la ressource en eau pour retenir l'eau
- La réalisation de panneaux, la communication sur le multi-usage des ressources naturelles, le pastoralisme, les thèmes forestiers, agricoles et aquatiques
- Savoir allier la gestion sanitaire et la biodiversité
- La mise en valeur des agriculteurs garants des paysages, des milieux et des ressources naturelles
- L'exploitation des milieux forestiers (forêt sous-exploitée et vieillissante), une exploitation plus régulière dans le temps
- Les pratiques forestières respectueuses de la biodiversité (faune sensible) avec des méthodes plus douces
- Soutenir la transmission agricole et le salariat
- des aides publiques pour les bonnes pratiques forestières et pastorales
- Echange et partage des connaissances
- Lier les enjeux sanitaires et environnementaux (réflexe systématique à avoir)
- Encourager les filières économiques (scieries, bois-énergie), la valorisation des savoir-faire
- Plus de circuits courts

A METTRE EN PLACE

- Approche transversale dans un objectif opérationnel
- Communiquer sur les aménités des activités et les actions réalisées en faveur de la biodiversité
- Règlements adaptés et simplifiés aux zones de montagne
- Contrôle de manière plus stricte l'artificialisation des sols et la gestion du foncier agricole
- Encourager les bonnes pratiques mises en place par les agriculteurs pour l'environnement et les valoriser auprès du grand public désinformé sur le sujet
- Un tissu économique viable, local avec une valorisation des "sous-produits"
- Gérer la prédation afin de maintenir les éleveurs dans les montagnes
- Une politique foncière pour:
 - limiter la spéculation pour les résidences secondaires
 - maintenir les surfaces agricoles
- Mettre en place une politique pour freiner le ruissellement, retenir l'eau (plantation de haies, agroforesterie, récupération de l'eau de pluie)
- Actions de sensibilisations participatives permettant de développer la connaissance de l'environnement proche et local
- Donner des moyens pour la réhabilitation du bâti rural (favorisant ainsi l'accueil des chauves-souris, ...)

6. IDENTIFICATION D' ACTIONS NÉCESSAIRES POUR CONTRIBUER AU TRAITEMENT DES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE

Formulation et qualification d'actions

Lors de la deuxième réunion, à partir des idées à maintenir, à renforcer et à mettre en place, les participant.e.s ont identifié des pistes d'actions pour répondre aux enjeux du diagnostic.

Chaque table a identifié plusieurs pistes d'action. Ils ont qualifié ces actions selon leurs avantages/points forts et leurs inconvénients/points faibles.

Table 1 :

Participant.e.s : Jean-François Hirigaray (FDSEA) ; Vincent Diribarne (Jeunes agriculteurs 64); Alexia Quintin (Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées) ; Geneviève Behoteguy (PNR Montagne Basque) ; Xavier Steffan (Conseil régional NA) ; Jaime JIMENEZ (Paysage de mares haies d'arbres)

Actions	Avantages/Points forts	Inconvénients/Points faibles
N°1. Accompagnement des propriétaires (espaces agricoles, forestiers, naturels) pour préserver la biodiversité Etat des lieux, conseils, expertises → plan d'actions	- impact sur le foncier public/privé - exemplarité - effet de sensibilisation/proximité	- dimension réglementaire - cohérence avec les aides publiques (secteur agricole par exemple)
N°2. Organiser des rencontres multi acteurs autour des usages de la Montagne (sensibilisation, information, communication)	- acteurs locaux sur lesquels s'appuyer : PNR, commissions syndicales, AFP-GP, socioprofessionnels concernés, ...	- ne pas oublier les autres territoires (littoral, plaines et côtes...)
N°3. Meilleure gestion des cours d'eau	- valoriser et diffuser les outils existants PPG	- ne pas opposer la gestion "risque inondation" et la gestion des milieux
N°4. Soutenir les dynamiques locales pour le ZAN 2050 (dpt, SCoT : état des lieux, guichet unique, compensation environnementale, financement à la désimperméabilisation, ...)	- enjeu majeur pour préserver la biodiversité des ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers)	- contexte réglementaire - éviter la concurrence entre les territoires (littoral, périurbain, montagne,...)

N°5. Maintenir et renforcer la place de la biodiversité en ville	- Mettre le végétal dans le cahier des charges - renforcer le lien citoyen/biodiversité/nature	- ligne de partage espace public/ privé (limiter l'enclosure des propriétés privées)
N°6. Eco Conditionnalité des aides régionales en faveur de la biodiversité	- principe "Éviter" de la séquence ERC	- complexité des différentes aides régionales

Table 2 :

Participant.e.s : Laure Guilhem (Conservatoire du littoral) ; Pierre-Emmanuel Jasnot (SCoT Pays Basque et Seignanx) ; Patrick Mousset (CPIE Littoral basque) ; François Esnault (CD 64) ; Thierry Laporte (CEN NA) ; Myriam Bagur (Les Petits Débrouillards NA sud)

Actions	Avantages/Points forts	Inconvénients/Points faibles
N°1. Diffusion de la connaissance auprès de tous: élus, citoyens, techniciens	. Bon tissu associatif, institutionnel et éducatif existant . Territoire encore riche. . Connaissance vernaculaire existante	.Manque de moyens humains et financiers : fragilité économique . Peu de relais de la presse locale . Manque d'intérêt . Frilosité
N°2. Créer du lien et soutenir un réseau d'acteurs	. Tissu existant riche	.Moyens humains et financiers restreints . Qui coordonne? Qui pilote? . Ne pas créer une usine à gaz
N°3. Promouvoir les outils existants	. Existents et sont nombreux	.Manque de connaissance des outils existants . Manque de formation . Manque de contrôle . Manque de moyens humains . Absence de volonté politique pour la mise en oeuvre poussés par les lobbys
N°4. Stopper l'artificialisation nette	. Pouvoir de la collectivité (droit de préemption)	. Coût de la réhabilitation ou de la réutilisation d'une friche
N°5. Pratiques et usages	. Connaissances des pratiques vertueuses et des	. Multitude d'usagers . Freins aux changements

	impacts . Bon relais des médias nationaux	. Conflits d'usage . Création permanente de nouveaux usagers et intensification
N°6. Dynamiques transfrontalières entre pays et régions	. Outils existants . Liens forts	. Manque de moyens humains et besoin d'une solidité financière pour mettre en oeuvre des projets européens . Difficulté de la mise en oeuvre

Table 3 :

Participant.e.s : Marine Piana (Commission syndicale du pays de Cize) ; Ivan Remonnay (Chambre d'agriculture 64) ; François-Xavier Cuende (EPTP Adour) ; Sylvain Maudou (FDAAPPMA 64) ; Christian Peboscq (Fédération ds chasseurs 64)

Actions	Avantages/Points forts	Inconvénients/Points faibles
N°1. Sensibiliser à la biodiversité et aux services écosystémiques → valoriser les pratiques vertueuses (ex: agropastoralisme) → développer les connaissances sur le patrimoine naturel et les fonctionnalités des milieux	<ul style="list-style-type: none"> ● Meilleure connaissance, appropriation collective des enjeux liés à la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Difficulté à définir des objectifs clairs et les publics cibles
N°2. Encourager les filières mettant en oeuvre des pratiques vertueuses pour la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir des milieux en bon état de conservation/ Restauration ● Conditionnalité des soutiens économiques régionaux ● Allier la biodiversité au tissu économique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Distorsion de concurrence et des aides publiques ● Consentement à payer
N°3. Améliorer la planification et la	<ul style="list-style-type: none"> ● Cohérence et transversalité de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> ● Planifications cloisonnées

<p>programmation des politiques publiques régionales</p> <p>Approche prospective → accompagnement des projets prenant en compte le changement climatique</p>	<p>publique vis-à-vis de la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Simplification ● Evaluation à priori, en chemin, à posteriori des politiques publiques et actions au regard des enjeux environnementaux et climatiques à court, moyen et long termes 	<p>(millefeuilles administratifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pauvreté de l'évaluation environnementale
<p>N°4. Mise en oeuvre d'une politique régionale en faveur de l'arbre et de la haie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Impact rapide et positif des mesures sur la biodiversité ● Intérêt agricole (agronomique et économique) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de communication, de valorisation ● Cohérence avec la PAC
<p>N°5. Favoriser une approche par territoire plutôt que par espèce dans les politiques publiques Biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Conciliation biodiversité et tissu socio-économique ● Maintien des milieux notamment ouverts en bon état de conservation ● Meilleure adhésion des acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Antagonismes, divergences de vues entre les acteurs

Les actions retenues

Après avoir qualifié les actions, les participant.e.s en ont ensuite retenu 6 par table. Les participant.e.s ont pris connaissance des actions de toutes les tables puis les ont comparées pour éviter les doublons d'actions. En cas de doublons, une table seulement a gardé l'action.

Voici les listes finales des actions retenues par chaque table :

Table 1

<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des propriétaires pour préserver la biodiversité 2. Rencontres multi acteurs autour des usages de la montagne 3. Meilleure gestion des cours d'eau 4. Soutenir les dynamiques locales pour le ZAN 2050 5. Maintien et renforcement de la place de la biodiversité en ville 6. Eco Conditionnalité des aides régionales en faveur de la biodiversité
--

Table 2

- 1. Diffusion de la connaissance auprès de tous: élus, citoyens, techniciens**
- 2. Créer du lien et soutenir un réseau d'acteurs**
- 3. Promouvoir les outils existants**
- 4. Stopper l'artificialisation nette**
- 5. Pratiques et usages**
- 6. Dynamiques transfrontalières entre pays et régions**

Table 3

- 1. Sensibiliser à la biodiversité et aux services écosystémiques**
- 2. Encourager les filières mettant en oeuvre des pratiques vertueuses pour la biodiversité**
- 3. Améliorer la planification et la programmation des politiques publiques régionales** *(le sujet étant trop large, le groupe n'a pas été en capacité dans le temps imparti de rédiger une fiche action)*
- 4. Mise en oeuvre d'une politique régionale en faveur de l'arbre et de la haie**
- 5. Favoriser une approche par territoire plutôt que par espèce dans les politiques publiques Biodiversité**

Les fiches actions

Enfin, les participant.e.s ont rédigé des fiches actions.

Chaque table a rédigé ses fiches actions puis les a mises en commun avec les autres tables. L'ensemble des participant.e.s a été invité à contribuer à toutes les fiches actions en y faisant des ajouts d'idées. Ces ajouts sont écrits en vert sur les fiches actions.

Table n° 1

Fiche n° 1

Action : accompagnement des propriétaires d'espaces agricoles et forestiers pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du climat

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- développer les pratiques des particuliers en espaces naturels, agricoles et forestiers en faveur de la biodiversité et du climat

Description de l'action

3 niveaux d'intervention :

- 1 - animation territoriale pour des actions collectives d'information et de sensibilisation (journées techniques, campagne de communication, ...)
- 2 - accompagnement individuel chez le propriétaire : diagnostic, préconisations,(plans de gestion)
- 3 - aides financières incitatives pour la réalisation des travaux de mise en place des mesures environnementales

NB : en complément des dispositifs existants

Lien avec la fiche n° 2 table 3

même idée dans la fiche 2 table 3 avec idée en plus de promouvoir les produits, valoriser ces filières aux pratiques vertueuses pour qu'elles soient rémunératrices et pas seulement subventionnés

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Aide, Financement, Accompagnement, Outils et mesures environnementales
- Moyens humains d'animation territoriale

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre de diagnostics réalisés
- Suivi des mesures mises en place suite à l'accompagnement

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

- en continu
- programme 3 ans
- renouvelable

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

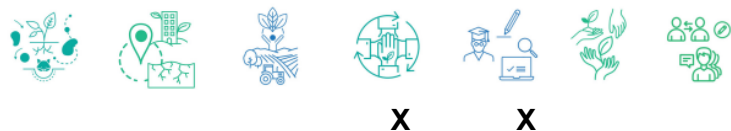
- collectivités territoriales
- chambres d'agriculture, CRPF, opérateurs privés pour l'accompagnement

Table n° 1

Fiche n° 2

Action : Rencontres multi acteurs Montagne biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- reconnaissance mutuelle des rôles de chaque acteur/usager dans la préservation de la biodiversité de Montagne
- valoriser les savoir-faire locaux
- diffuser et partager les connaissances de la biodiversité

Description de l'action

- Organisation d'un événement réunissant acteurs/usagers de la Montagne basque autour de la biodiversité
- formats possibles :
 - conférence (experts), table ronde (confrontations/échanges), rallye "Biodiversité/Sciences participatives"
 - définition d'un thème annuel "La biodiversité est-elle compatible avec le multi usage de la Montagne (basque) ?"
 - en faire un moment de coopérations inter territoires (multi jumelage)
 - programme de sorties nature, "par la jumelle de ..." (un chasseur, un forestier, un éleveur, un randonneur,par Dominique Mansion, Jaïme Jimenez)
 - Jeu de piste sur la biodiversité (sensibilisation "Jeune public", lien entre biodiversité et usages) avec des épreuves : "Le Fort Biodiv" avec Basajaun !"

Proposition jeu de piste biodiversité à généraliser à tous les territoires et pas seulement à la montagne

Montagne Basque et Béarnaise

Acteurs : chambre d'agriculture + EHLG + CD64

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

1 coordination technique
financement (Europe, Etat, Région, Dpt, EPCI, Fondations et mécènes)
partenariats : socioprofessionnels, associatifs, collectivités, ...

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

nombre de participants
questionnaire de satisfaction
nombre de structures partenaires
nombre d'animations
nombre de données récupérées (inventaire participatif...)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2022 : préparation
2023 : mise en oeuvre
2027 : évaluation des différentes éditions

(de 1 à plusieurs jours)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

CAPB, SM de préfiguration du PNR, EHMEB, CAPP

Table n° 1

Fiche n° 3

Action : Vers une gestion intégrée des cours d'eau

Enjeu(x) correspondant(s)



X

Objectifs de l'action

- inciter les gestionnaires de cours d'eau à se saisir des outils et des aides pour une gestion intégrée des cours d'eau

Description de l'action

CF éco conditionnalité des aides de la Région pour que l'enjeu Milieux soit pris en compte autant que l'enjeu Inondation

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Table n° 1

Fiche n° 4

Action : ZAN 2050

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Accompagner les acteurs locaux pour atteindre l'objectif ZAN en 2050

Description de l'action

- 1 - Animer des journées techniques régionales sur le ZAN : retour d'expériences, outils méthodologiques,...
- 2 - Accompagner les acteurs locaux pour une définition de leur stratégie ZAN (échelle SCot, EPCI,...)
- 3 -Aides financières pour le renouvellement urbain (rénovation, logements, friches,) et la désimperméabilisation, la renaturation
- 4 -Mise en place d'un guichet de mise en relation pour orienter la compensation environnementale sur les sites à enjeux

Mutualiser les moyens d'acquisitions foncières sur les zones à fort enjeux de conservation de la biodiversité et de fonctionnalité et services rendus
programme régional NéoTerra → acquisitions CENNA

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

coordination/animation régionale
aides financières
fiscalité ? taxe sur le nouveau bâti/crédits d'impôts sur la rénovation

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

observatoire foncier, suivi artificialisation, construction,

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

à partir de 2023

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Région, EPCI, CAUE, communes, professionnels de la construction et du paysage, SAFER, EPFL, acteurs de la compensation-CDC-Biodiversité, agence d'urbanisme

Table n° 1

Fiche n° 5

Action : Renforcer la biodiversité en ville

Enjeu(x) correspondant(s)



X

X

X

Objectifs de l'action

- inciter les acteurs publics et privés à porter des actions en faveur de la biodiversité

Description de l'action

- 1 - Intégrer des critères de conditions d'éligibilité sur la biodiversité dans les politiques publiques d'aménagement
- 2 - Encourager les démarches collectives en faveur de la biodiversité (jardins partagés/bourses aux plantes)
- 3 - Promouvoir les changements de vocation des terrains vers l'Agricole (A) ou Naturel (N) pour sécuriser le foncier
- 4 - Sensibiliser pour faire évoluer le regard des habitants et des acteurs locaux sur la biodiversité en ville. Proposer un accompagnement

Remettre des zones naturelles dans le cadre du renouvellement urbain

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

animations locales et expertise
accompagnement financier Région/EPCI
formations

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

évolution de la surface imperméabilisée
nombre d'initiatives collectives portées
nombre d'agents formés
évolution des zonages (N,A,U,....)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2021 : formations, lancement AAP, initiatives collectives
2022-2023 : mise en oeuvre des initiatives
2024 : document de planification ayant intégré ces initiatives

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Communes
Associations locales
Etat

Table n° 1

Fiche n° 6

Action : Éco Conditionnalité des aides régionales en faveur de la biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- **éviter et limiter les projets destructeurs de la biodiversité**

Description de l'action

- 1 - définir des clauses écoconditionnalité (critères permettant de valider ou invalider les aides financières régionales, aides accordées en fonction de l'impact environnemental et vertuosité du projet)
- 2 - assurer le partage d'informations dans les services concernés par ces clauses
- 3 - créer un modèle de circulation pour identifier les projets les plus structurants et expertiser leur éligibilité
- 4 - ajournements du projet ou proposition d'amélioration (mobiliser les connaissances locales des acteurs) du projet

**ECO CONDITIONNALITÉ
PERFORMANTE
EXIGEANTE**

exemples : agriculture biologique = pas de chimie
HVE = écran de fumée sans rien changer

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)
ingénierie technique
comité partenarial (N2000, Forêt,...)

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)
indicateurs (cf NEOTERRA) affectés à l'ambition 8=TE


Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2022: construction du modèle
2022/2023 : validation politique
2023/2024 : mise en oeuvre

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Région NA

Table n°	2	Fiche n°1	Action : Diffusion de la connaissance auprès de tous
----------	---	-----------	--

Enjeu(x) correspondant(s)  <p style="text-align: center;">X</p>	Objectifs de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une meilleure appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité par l'ensemble des acteurs du territoire
--	--

Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Développer les sciences participatives = inventaires participatifs dans le cadre Atlas de la Biodiversité Intercommunales • Sensibiliser à la biodiversité locale "ordinaire" et aux enjeux de leur protection : <ul style="list-style-type: none"> . séminaires . TV locales . Conférences . Presse locales . Sorties terrain . Utiliser les nouveaux moyens de communication : blogs... • Développer des événements à l'initiative des territoires et ancrés localement dans une ambiance conviviale! • Poursuivre et développer la participation aux journées thématiques nationales : JZH, semaine du climat... • Informer sur les liens entre biodiversité, santé et changements climatiques <p>- Lien Table 1 Fiche 2</p> <p>- Cf. AAP existants (nature & transition, EEDD...) à enrichir avec les différentes propositions de cette fiche Table 2 Fiche 1</p>

Quels moyens nécessaires ? LOCAL <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat financier, Agence de l'eau, RNOA, Europe, CD, collectivités • Partenariat avec les structures d'éducation et de recherche • Moyens humains et financiers en fonction des ambitions en terme du nombre d'opérations 	Quels moyens d'évaluation ? <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements • Nombre de participants • Nombre de citations dans les médias • Nombre de "clics" sur internet
--	---

Calendrier de l'action <ul style="list-style-type: none"> • 1 séminaire départemental/an à minima • 1 à 2 évènements locaux/an sur la durée du SRB 	Qui pourrait être acteur(s) de l'action ? <ul style="list-style-type: none"> • CPIE • toutes structures d'éducation à l'environnement • APN • collectivité
---	---

Table n° 2

Fiche n°2

Action : Vers un réseau d'éducation à l'environnement départemental

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Réussir à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement au sein d'un même réseau

Description de l'action

- S'inspirer des initiatives et expériences réussies de réseaux d'acteurs locaux ou non
- Analyser pourquoi certaines tentatives n'ont pas abouties
- Ce réseau doit se démarquer des autres déjà existants, son originalité et son innovation sont des garants de sa bonne réussite
- Promouvoir la complémentarité des compétences entre acteurs du réseau
- Favoriser le dialogue entre Pays Basque, Béarn mais aussi les territoires voisins
- Mutualiser les outils pédagogiques et la connaissance, favoriser une connaissance entre partenaires
- S'appuyer sur le tissu d'acteurs locaux, notamment associatif

Quels moyens nécessaires ?

- Un collectif pour animer
- Une plateforme d'échanges

Quels moyens d'évaluation ?

- Nombre de structures partenaires
- Création d'outils communs
- Nombre de consultation des outils
- Nombre de réponses à appels à projets multi-partenariaux

Calendrier de l'action

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Tout acteur de l'éducation à l'environnement

Table n°2

Fiche n°3

Action : Promouvoir les outils existants

Enjeu(x) correspondant(s)



X

X

X

Objectifs de l'action

- Rendre opérationnels les outils de conservation et de gestion des espaces naturels

Description de l'action

- Reconnaître financièrement des suivis écologiques à moyen et long terme, effectués sur le territoire départemental
 - Redéfinir la temporalité de certains suivis
 - Sur les fonctions des Zones humides, développer le protocole national MHEO
 - Choisir un certain nombre de sites pilotes pour rendre compte du changement climatique
 - Diffuser l'information auprès des gestionnaires d'espaces naturels sur les suivis, inventaires participatifs, protocoles existants
 - Sensibilisation des élus locaux sur les outils réglementaires existants visant à protéger des habitats naturels remarquables en cassant les à priori sur la "mise sous cloche"
 - Sensibiliser les élus pour une meilleure prise en compte des Zones Humides (SAGE, CETEMA)
 - Diffusion de l'information sur les méthodes de gestion des habitats (fiches techniques)
 - Journées d'échanges techniques, visites de terrain
- On est beaucoup dans la sensibilisation et le suivi alors que les objectifs laissent entrevoir du concret/passage à l'action/mesures de gestion
- Intéresser de recenser les outils existants à l'échelle départementale/régionale

Quels moyens nécessaires ?

- Moyens humains dans les différentes structures

Quels moyens d'évaluation ?

- Réunions d'informations
- Plaquette
- Site internet
- Relais média
- Formation
- Fiches et cahiers techniques

Calendrier de l'action

- 2022/2027

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

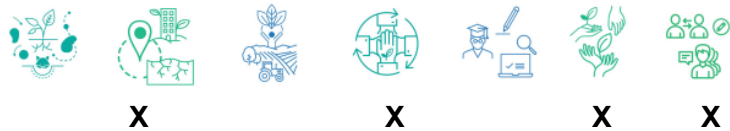
- Etat
- Association des maires
- CD64
- Agence de l'eau
- Région
- Institution Adour
- CEN (Nouvelle Aquitaine)
- Tissu associatif
- APN
- MNHN
- OFB

Table n° 2

Fiche n°4

Action : Stopper l'artificialisation des sols

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers

Description de l'action

- Appliquer la loi Climat et Résilience = ZAN
 - Éviter d'avoir à compenser
 - Promouvoir des pratiques respectueuses de la biodiversité du sol (couvert permanent, toute différenciée, zéro phyto dans les jardins et espaces verts, agroforesterie...)
 - Renaturer les sols en ville, désartificialiser et réhabiliter les espaces
 - Utiliser le génie écologique et les solutions fondées sur la nature pour éviter les options artificielles (enrochement vs ripisylve...)
 - Associer systématiquement un écologue à tout projet d'aménagement
 - Rendre moins coûteuse la restauration du bâtiment ancien et la réutilisation des friches vs la construction neuve (moins coûteuse)
- Penser à intégrer cette dimension comme écoconditionnalité aides régionales en matière de revitalisation des centres bourgs (politique régionale qui monte...)
 - Associer systématiquement 2 écologues (et pas 1 seul), légitimité et considération.
 - Meilleure prise en compte des préconisations (Eviter d'avoir à compenser)

Quels moyens nécessaires ?

- Moyens financiers ++
- Ingénierie (suivi de la vacance, bâtiment non occupé, urbains et rurale)
- Aide à la rénovation vs construction neuve

Quels moyens d'évaluation ?

- Suivi de la consommation foncière
- voir site "jardibiodiv" : site de sciences participatives sur l'état et l'occupation des sols

Calendrier de l'action

- Demain
- A minima calendrier du ZAN

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Collectivités
- Etat
- Acteurs de la construction
- Chaque citoyen

Table n° 2

Fiche n°5

Action : Pratiques et usages

Enjeu(x) correspondant(s)



X

Objectifs de l'action

- Réduire ou éviter les impacts des pratiques et usages

Description de l'action

- Mener une campagne de communication comparative sur les pratiques vertueuses vs usages destructeurs de biotope pour inciter aux 1ères et réduire les impacts
- Former les acteurs du sport et tourisme, aux impacts des pratiques sur la fragilité et durabilité des milieux et des paysages
- Inciter aux bonnes pratiques agricoles et de consommation par la création de nouveaux labels et primes aux bonnes pratiques favorisant le producteur et le consommateur
- Promouvoir la fin des aides à l'hectare prônés par la PAC en priorité
- trop de labels peut "?" et rendre confus le citoyen
- Difficile de catégoriser pratiques "vertueuses" vs "usages destructeurs", tout n'est pas noir ou blanc. Pas stigmatiser mais plutôt accompagner au changement
- Action très générale = Difficile à décliner sans oublier des usages
- Commencer par soutenir clairement et significativement les labels vertueux existants et faisant leurs preuves, ex: AB

Quels moyens nécessaires ?

- Campagne de communication impactante=financement
- Partenariat avec les acteurs des loisirs et agricoles
- Financement des primes

Quels moyens d'évaluation ?

- Etat des lieux avant./après
- Nombre de labellisations validées

Calendrier de l'action

- Demain

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

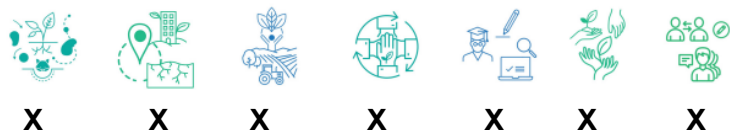
- Citoyens
- société civile
- Collectivités, surtout Région
- Etat pour les primes

Table n°2

Fiche n°6

Action : Dynamiques transfrontalières

Enjeu(x) correspondant(s)



X X X X X X X

Objectifs de l'action

- Insuffler des projets communs au territoire départemental, aux Pyrénées, au littoral...

Description de l'action

- Gestion concertée et partagée de certaines espèces et habitats (grand tétras, le desman, grenouille des Pyrénées, Landes à XXXX), **ajouter les espèces de vautours**
 - Renforcer la coopération sur la conservation des espèces et habitats endémiques
 - Mettre en place un "espace douanier" = de vigilance sur les effets du changement climatique sur la biodiversité
 - Développement des programmes de coopération avec l'Espagne et la région occitanie
 - Faire le suivi des effets du changement climatique sur les espèces et habitats à l'échelle transfrontalière
 - Développement des outils communs de monitoring
 - Gestion concertée sur les pratiques et usages des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - Déployer des corridors écologiques dans les documents de planification faisant le lien avec les voisins (TVB transfrontalières)
- L'objectif de l'action est "réducteur"/dynamique transfrontalière
 - Penser à intégrer l'euro-région euskadi Navarre NA comme partenaire intéressant pour ces actions
 - Supprimer les frontières
- En préambule faire un partage d'expérience, notamment sur les actions innovantes

Quels moyens nécessaires ?

- Un espace de discussion pérenne
- "médiateurs" bilingues/trilingues

Quels moyens d'évaluation ?

- Conférence annuelle
- Programmes ! LIFE, POCTEFA
- TVB transfrontalière
- PNA, OPCC
- Communication commune (Pyrénées vivantes)

Calendrier de l'action

- 2022/2027 (SRB)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Association
- Collectivités
- Communautés scientifiques

Table n°3

Fiche n°1

Action : Sensibiliser à la biodiversité et aux services écosystémiques

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Développer les connaissances sur le patrimoine naturel, sur les fonctionnalités des milieux et sur les bénéfices de la biodiversité
- Sensibiliser aux origines de cette biodiversité: pratiques millénaires (ex: agropastoralisme), pratiques agricoles actuelles, gestion forestière, ...

Description de l'action

- 4 publics ciblés prioritairement:

Types	Enseignants (lycée, enseignement supérieur)	Consommateurs, acheteurs	Associations de protection de l'environnement, organismes, structures de gestion et de protection de l'environnement	Entreprises
Canaux	Visites courtes, Utilisation réseaux sociaux Actions de <u>terrain</u> concrètes (comptage, diagnostic d'une zone, observations,...)	Actions sur le lieu de consommation (photos, échantillons)	Inviter les structures à des conférences suivies de visites de terrain, d'exploitations agricoles	Séminaires
Objectifs de communication	→ Connaissances sur la biodiversité et ses bénéfices → Origine de cette biodiversité et des pratiques actuelles qui la maintienne	Comment l'acte d'achat impacte la biodiversité	Lever certains à priori Apporter des <u>connaissances</u> concrètes sur l'élevage, l'agronomie Mettre en avant l'importance des pratiques agricoles actuelles quant à l'enjeu actuel de biodiversité	Sensibiliser sur la biodiversité et ses bénéfices

Intérêt de mener ces actions "collectivement" sur des entités territoriales pour obtenir un effet de masse (cf territoire DATAR = 5 sur la Nouvelle-Aquitaine)

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Canaux différents à financer: vidéos, actions de terrain
- Indemniser l'ensemble des intervenants

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- nombre d'actions de terrain faites dans les lycées, les universités
- nombre de conférences, visites, séminaires réalisés

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

A renouveler sur plusieurs années

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Acteurs de terrain: agriculteurs, organismes agricoles en lien avec les interlocuteurs des Parc naturels régionaux, Parcs nationaux

- faire aussi discuter les acteurs

Table n°3

Fiche n°4

Action : Encourager les filières mettant en oeuvre des pratiques vertueuses pour la biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Favoriser les pratiques vertueuses (agricoles, forestières,...)
- garantir une meilleure rémunération pour les acteurs mettant en oeuvre ces pratiques

Description de l'action

- Aide à l'accompagnement technique des agriculteurs/forestiers engagés dans des pratiques (ou souhaitant s'y engager) vertueuses pour la biodiversité (exemple: agriculture de conservation des sols, gestion raisonnée du parasitisme en élevage et de l'usage des phytos, entretien des parcelles à forts handicaps naturels, ...)
- Aide à la structuration /émergence de filières de valorisation courtes/locales des produits agricoles et forestiers. Exemples: structuration collective de producteurs en petites unités artisanales, actions de promotion et de communication (spots radio, campagne d'affichage) mettant en avant le lien entre produit/terroir/biodiversité
- Fléchage prioritaire des soutiens publics régionaux à la conditionnalité aux bonnes pratiques agricoles/forestières

Valoriser le bois localement!

Comment apprécier au mieux le caractère vertueux par rapport à la biodiversité? Préciser les indicateurs serait encore mieux.

Gestion "raisonnée" de l'usage des phytos; il faut préciser. 40 ans que le "raisonné" est mis en avant sans aucune diminution de la passion phyto

Développement de structures pour circuits courts forêt → bois comme la SCIC Sugarai

A développer du tout le xxx

Développer les regroupements de propriétaires forestiers et la sylviculture à couvert continu sensibiliser les entreprises d'exploitation

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

Appui sur les partenaires existants

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- nombre d'accompagnements
- nombre de projets émergents

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Dès que possible

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Acteurs traditionnels des filières agricoles et forestières (Chambres, CRPF, Instituts,...)

Table n°3

Fiche n°4

Action : Mise en oeuvre d'une politique régionale de l'arbre et de la haie

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Développer le maillage bocager régional

Description de l'action

Le principal frein au retour de l'arbre et de la haie dans les espaces agricoles vient de leur perception comme une contrainte et une concurrence à la pratique agricole.

Par ordre de priorité:

- Pérennisation des aides à la plantation de haies bocagères. Cahier des charges des essences à planter (locales, fructifères,...)
- Actions de sensibilisation autour du rôle et de l'intérêt de la haie (fascicule, journées portes ouvertes, évènements type semaine de l'arbre, ...)
- Favoriser l'émergence d'une filière structurée de valorisation des haies afin de supprimer la contrainte du coût et du temps d'entretien pour l'agriculteur. Exemple: réalisation de l'entretien par des prestataires (CUMA, autres,...), valorisation du BRF en bois-énergie, en litière pour volailles et bétail, en paillage pour les collectivités (politique zéro phyto),...
→ voir expériences fortes en la matière par les Régions Pays de la Loire et Normandie
- Ripisylves parcelles à enjeu fort (érosion...), plaines dépourvues d'éléments paysagers

Super, je kiffe grâââve !

Agroforesterie : replacer l'arbre au coeur du système agricole

Espèces sauvages de la marque Végétal Local

Financer la mise en défens en faveur de la régénération spontanée

Intégrer des arbres fruitiers races locales dans les haies et bocages

Intégrer arbres têtard dans les haies, sert comme bois de chauffage, vannerie

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Sensibilisation aux multiples intérêts (agronomique, écologique, économique) des haies dès l'enseignement agricole
- Maintien des aides régionales à la plantation
- Soutien financier et technique au développement de la filière de la valorisation du BRF

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- nombre de km plantés/an
- nombre d'agriculteurs engagés
- pérennisation de la filière, viabilité du modèle économique

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Sainte-Catherine! 1 mois !!

15 ans (temps de pousse + valorisation des haies)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Région (+ Départements?)

Chambres d'agriculture et associations

FD CUMA, lycées agricoles, collectivités (communes, CC),

Conservatoire, pépiniériste

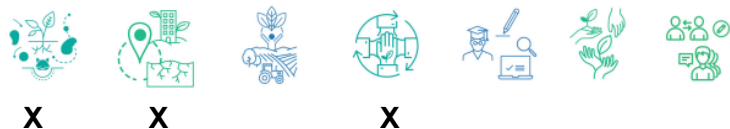
Grand public et mécènes de la plantation (FD chasseurs..)

Table n°3

Fiche n°5

Action : Favoriser une approche par territoire plutôt que par espèce dans les politiques de gestion de la biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Mettre la préservation des "habitats naturels" au centre des politiques de gestion de la biodiversité

Description de l'action

L'approche par "espèce" ne permet pas toujours d'avoir l'adhésion des habitants et des décideurs. En partant du territoire de vie, on arrive à impliquer plus facilement les habitants aux interactions des écosystèmes, de leur maintien et de leur restauration.
Exemple: une espèce protégée rare ne parle pas forcément à tout le monde, mais la disparition d'une forêt, d'un plan d'eau fera plus facilement écho.

Les documents de programmation doivent être pensés et rédigés avec ce nouvel angle d'approche. Il faudrait arriver à un Plan Local Opérationnel pour Valoriser l'Environnement (PLOVE) comprenant des mesures de gestion concrètes.

Mais carrément !!! Croiser approche territoriale et approche espèce, c'est bon ça!!

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

Diagnostiques écologiques participatifs à une échelle des territoires de vie (de type Atlas de la Biodiversité Communale - ABC)

Mise en place de moyens d'accompagnement de type réseau de médiateurs de l'environnement

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

Nombre de "plans locaux" (PLOVE)
Démarches écocitoyennes

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Immédiate, PLOVE à 5 ans

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Élus, habitants, scientifiques, associations